



## Lettre du SNUipp-FSU Isère

Mardi 29 mai 2012

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Cette lettre en format PDF sur le lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique262>

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr).

- **CTSD d'ajustement du 18 juin (ouvertures et fermetures de classes) : renvoyez-nous l'enquête carte scolaire en ligne ou en version papier le plus vite possible.**

- **Réunion d'Information Syndicale : mercredi 30 mai de 9h à 12h, maison de quartier Servenoble à Villefontaine**

- **Annulation du stage RESF du mardi 5 juin à Villefontaine**

- **CTSD d'ajustement du 18 juin (ouvertures et fermetures de classes) :**

Cette année encore, malgré des effectifs à la hausse (légère) 57 postes doivent être supprimés. **153 postes vont être supprimés dans l'académie dont 57 en Isère.** Les RASED et les postes hors la classe ont été en première ligne lors du CTSD du 6 février...

▸ La situation politique nouvelle pourrait remettre en cause certaines décisions, mais nous n'avons à cette heure, aucune information précise quant aux modifications qui pourraient être apportées dès cette rentrée.

En vue de la préparation de la carte scolaire 2012, nous vous proposons de remplir l'enquête suivante.

▸ Cette année il est possible de la remplir directement en ligne.

<http://38.snuipp.fr/spip.php?article1076>

▸ Sinon vous pouvez nous retourner la version papier par mail, par courrier ou par fax.

**Communiquez dès que possible vos informations au SNUipp-FSU 38 et n'hésitez pas à les actualiser.**

Vos élus FSU 38 (dont le SNUipp-FSU fait partie) au CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) : Catherine Blanc-Lanaute, Valérie Millier, Blaise Paillard, Pierre Roman et Pascal André

- **Réunion d'Information Syndicale le 30 mai à Villefontaine.**

Le SNUipp-FSU 38 organise une réunion d'information syndicale. Cette réunion est ouverte à tous, syndiqué(e)s ou non.

**Rappel :** Depuis novembre 2011, tous les collègues du département peuvent désormais assister aux RIS sans se voir refuser ce droit par leur IEN, et ce, quelle que soit la date de la RIS.

Il suffit d'informer ce dernier de sa participation à la réunion (une semaine avant) et d'indiquer que ces heures sont comptées sur les heures annualisées.

Une attestation de participation est toujours fournie par le SNUipp-FSU comme justificatif.

- **Annulation du stage RESF du mardi 5 juin à Villefontaine.**

Faute de participants, le stage intersyndical Réseau Éducation Sans Frontières est annulé.

**Pas de réponse directement à ce mail mais à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)**